

L'Écho du Tescou



Bulletin municipal d'information | Septembre 2017



Sommaire

Le mot du Maire.....	p 2
Compte rendu du conseil municipal du 8 juin 17.....	p 3

Enfance

Consolation.....	p 6
Païement cantine et garderie.....	p 6
La rentrée à l'école Canta Grelh.....	p 7

Culture

La rentrée à la bibliothèque.....	p 8
-----------------------------------	-----

Vie publique, sociale et économique

Loto du CCAS.....	p 9
Rénovam.....	p 9
Actualités du CCAS.....	p 10
Nuisances sonores.....	p 11
Le site Internet de la mairie.....	p 12
Soutien aux initiatives économiques pour le développement.....	p 13
Calendrier Salvagnac 2018.....	p 14

Sports et loisirs

Dragons Basket Club.....	p 15
Lumen&Co.....	p 16
Les amis de la belote.....	p 16
Amicale du 3 ^e Age.....	p 17
Forum des Associations.....	p 17
L'école de Foot de Rives du Tescou.....	p 18
Je dis loisir.....	p 18
Agés sans Frontières.....	p 19
Le Galetas.....	p 20

Vie pratique

Agenda des manifestations.....	p 21
État Civil et infos utiles.....	p 22

4^e de couverture

Marché de Noël

L'Écho du Tescou n° 131

Bulletin municipal de la Mairie de
Salvagnac Parution trimestrielle
mairie.salvagnac@wanadoo.fr

Directeur de publication

Bernard Miramond

Les membres du comité

Régine Added, Mireille Brunwasser,
Georgette Gambazza Frédérique Massat,
Antoinette Pradier et Bernard Villaret

**Avec la participation
des secrétaires de Mairie**

Nicole Lutsen et Christelle Torente

Ont contribué à ce numéro

J. Mathieu, équipe bibliothèque,
Y. Séguignes, P.Chamayou, A. Nassivet
et Y. Raymond, V. et M.Tournier, S. Yates,
Amicale du 3^e âge, équipe Galetas,
équipe Lumen &Co, Phil McCormack

Mise en page

Tim Bastian

Le mot du Maire



Cette première rentrée scolaire sous la houlette de la nouvelle communauté d'agglomération, grâce aux enseignants et au personnel travaillant à l'école, s'est effectuée dans de bonnes conditions.

La semaine de travail scolaire reste sur une amplitude de 4 jours et demi, car des contrats avaient déjà été signés avec des intervenants extérieurs pour les N.A.P. et il était difficile de les remettre en question. Ce choix n'est pas définitif, l'année scolaire permettra de prendre un temps de concertation pour un retour éventuel vers une semaine de 4 jours. Il faudra régler le problème de garde du mercredi et avant tout ne pas oublier l'intérêt des enfants.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Sandy SAVIT responsable du temps périscolaire en remplacement de Michel MARTINS.

Depuis le 1er janvier 2017, une nouvelle réglementation interdit l'utilisation de désherbants chimiques dans les lieux publics. C'est une bonne chose tant que nous n'avons pas de certitudes sur les risques sanitaires de ces produits. Il va falloir cependant redécouvrir d'autres pratiques pour l'entretien du village : dans certains endroits, laisser pousser l'herbe et la tondre avec les méthodes classiques, dans d'autres revenir à un désherbage manuel. Cela implique plus de temps de travail pour les employés communaux. Nous avons entrepris une démarche avec la communauté d'agglomération pour envisager de nouvelles

techniques de désherbage dans le cadre d'un projet « Zéro phyto ». Il faudra aussi que chacun d'entre nous, certains le font déjà, prenne un peu plus en charge son devant de porte pour éviter des frais supplémentaires à la collectivité. En effet, la suppression de la taxe d'habitation par le gouvernement, même si des compensations, sont promises, nous laisse une fois de plus dans l'incertitude concernant les ressources futures des communes.

Qu'il s'agisse de la fiscalité, de la réorganisation politique des territoires, des rythmes scolaires, de la suppression des emplois aidés, les gouvernements successifs se comportent comme des despotes centralisateurs : ils imposent de nouvelles normes ou réglementations sans réelle concertation et sans donner aux communes les moyens d'assumer ces nouvelles charges, sans tenir compte de la réalité du terrain et de la diversité des territoires.

Des travaux de voirie ont commencé sur le village, pour le passage de la fibre optique et l'assainissement au sud du village. D'autres vont débiter pour l'entretien des voies communales. Ils vont nécessairement engendrer quelques difficultés de circulation ou de stationnement.

Nous pourrions malgré tout garder un sourire rayonnant car nous avons la chance d'accueillir un nouveau dentiste dans le courant du mois de novembre, le Docteur Cormenier, à qui je souhaite la bienvenue et tous nos vœux de réussite en Pays Salvagnacois.

Bernard Miramond

Réunion du conseil municipal

du jeudi 8 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, jeudi 8 juin à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014 se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

M. MIRAMOND Bernard
 M. LECONTE Olivier
 Mme LAGARRIGUE Christel
 M. BALARAN Roland
 Mme BRUNWASSER Mireille
 M. VILLARET Bernard
 Mme ADDED Régine
 M. GERAUD Yves
 M. SEGUIGNES Yannick
 Mme HUAN-JAUSSAUD Marie
 Mme MASSAT Frédérique
 Mme PRADIER Antoinette

Ont donné procurations :

M. RAYMOND Yves
 à Mme Antoinette Pradier
 Mme GERMA-LOUBET Candie
 à Mme HUAN-JAUSSAUD Marie

Secrétaires de séance :

Mme MASSAT Frédérique
 et M. VILLARET Bernard

PRÉALABLE

M. le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2017.

Approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS

1 | Vote des comptes administratifs et approbation des comptes de gestion

Budget communal section fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 926 221,67 €

Dépenses de fonctionnement : 833 694,39 €

Excédent 2016 : 92 527,28 €

Report 2015 : 142 321,02 €

Excédent cumulé : 234 848,30 € répartis sur le budget primitif en

Recettes en investissement : 103 622,60 €

Recettes en fonctionnement : 131 225,70 €

Budget communal section investissement

Recettes 2016 : 350 036,99 €

Dépenses 2016 : 251 282,99 €

Excédent 2016 de 98754,00 € - Déficit 2015 de 142 201,60 € = -43 447,60 €

Commentaires :

Les économies de fonctionnement ont porté leurs fruits. L'excédent de fonctionnement correspond à l'emprunt engagé pour les travaux de l'école en 2016 repris par la communauté d'Agglo qui a récupéré la compétence enfance en 2017. Mme M. Brunwasser indique que 2016 a été une année sans emprunt, en 2017 il y aura l'emprunt pour l'achat de la Guinguette.

M. B. Miramond expose les analyses financières de la DGFIP pour la commune : 45 € d'emprunt par habitant soit le double de la moyenne départementale. Cela confirme que notre commune fait partie des plus pauvres et doit emprunter pour investir dans ses projets. A noter cependant que cela ne reflète pas le résultat financier positif puisque les loyers perçus remboursent en partie les emprunts des travaux.

Le potentiel fiscal par habitant est bas : 269,52 €. Il y a un travail à mener avec les services fiscaux pour la réactualisation des bases foncières.

Vote du C. A. : adopté à l'unanimité



► Budget du Lotissement

Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 22 900,92 €. Il n'y a pas de report.

En 2016, pas de vente donc pas de recettes. Les dépenses s'élèvent à 39 918,84 €.

Le déficit 2015 était de 174 738,08 €.

Déficit global : 214 656,90 € (intérêts d'emprunt pour l'aménagement)

M. Fabien Fenestre a retravaillé le permis de lotir qui devrait être remis le 15 juin.

La mairie a reçu une proposition d'achat pour un terrain de 430 m² dont le prix est fixé par vote du conseil municipal à 29 000 € : *12 voix pour et 2 abstentions.*

Vote du C. A. et des comptes administratifs :

12 pour, 2 abstentions

Caisse des écoles

La caisse est fermée mais doit être maintenue pendant 3 ans. Elle présente un déficit de 203 € en fonctionnement.

Budget assainissement

Le budget d'exploitation est équilibré à 124 468,81 €

Le budget d'investissement est équilibré à 221 577,00 €

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement de 84 462,00 €

Vote : Adopté à l'unanimité

Comptes administratifs section exploitation :

› Recettes 2016 : 49 567,85 €

› Dépenses 2016 : 26 860,55 €

› Excédent 2016 : 22 707,30 €

› Report 2015 : 69 920,43 €

Excédent Cumulé : 92 627,73 € à répartir sur le budget primitif en recette d'investissement 19 658,92 € et en recettes de fonctionnement 72 968,81 €

Comptes administratifs section investissement :

› Recettes 2016 : 31 172,81 €

› Dépenses 2016 : 12 525,09 €

› Excédents 2016 : 18 647,72 €

› Report excédent 2015 : 46 183,36 €

› Excédent cumulé 2016 : 64 831,08 €

Vote des comptes administratifs : adopté à l'unanimité

Travaux sur le poste de refoulement de la Péchique : un appel d'offre a été réalisé. 6 entreprises ont répondu. L'entreprise LACLAU a été choisie. Elle est la moins disante et répond entièrement aux conditions requises en dessous de l'estimatif réalisé par le Bureau d'Etudes à 66.700 € HT. Ces travaux seront subventionnés à 20 % par l'agence de l'eau et à 30 % par le conseil départemental.

Vote pour autoriser M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise : Unanimité

Taxes d'assainissement 2018

M. le maire propose une augmentation de 0,90 € à 1,40 € le m³ pour 2012 afin de pouvoir financer les travaux de rénovation et de profiter des subventions de l'agence de l'eau.

Après discussion le conseil municipal propose 1,20 € le m³ à compter du 01/12/2018.

Proposition adoptée

Taxe de raccordement

Actuellement elle est de 2000 €. M. le maire propose de passer à 2500 € (elle est de 4000 € à 5000 € sur certaines communes).

2 | Répartition du FPIC

(Fond de péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

39 423 € vont revenir à la commune et seront versés au budget en fonctionnement.

3 | Approbation du retrait des communes de Missècle et de Moulayres de la communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet pour celle de Lautrec

Vote : 14 voix pour, 1 voix contre

4 | Groupement de commandes pour l'exercice de la compétence voirie par la communauté d'agglomération

Il s'agit de la possibilité de bénéficier des mêmes prix que ceux négociés par la communauté d'agglomération pour la réfection des chaussées s'ils s'avèrent moins chers que nos fournisseurs habituels.

Vote : adopté à l'unanimité



5 | Répartition des subventions aux associations

Budget alloué aux subventions aux associations en 2016 : 18 000 € 15 700 € versés.

Budget 2017 : 19 000 €

La commission a travaillé sur les demandes de subventions parvenues à la mairie. Pour l'association Elans M. le Maire propose de financer des malles pour le rangement de leur matériel stocké dans un local prêté par la mairie. Pour l'association des parents d'élèves, il est convenu que la mairie se charge de transférer la convention avec la FOL à la communauté d'Agglomération.

QUESTIONS DIVERSES

1 : Vente d'un terrain à St Pierre

Vote : 12 contre, 2 abstentions

2 : Abattage de deux platanes

Un habitant fait la demande pour l'abattage de deux platanes proches de son domicile au vu d'une expertise imposant des travaux de stabilisation de l'édifice par des micro-pieux.

Réflexion en cours sur une participation pour l'abattage.

3 : Tour de France Colombophile

Le Conseil Municipal est convié au départ de cette 1ère étape entre Salvagnac et Mazamet le 26 juin.

4 : Loto du CCAS

Cette année le loto aura lieu le lundi 7 août en soirée sur les allées Jean Jaurès à la suite des fêtes du village. Le comité des fêtes se propose pour tenir la buvette.

5 : Installation du dentiste

Il prévoit de démarrer son activité en octobre. Il payera tous les mois et pendant un an une participation aux frais engagés pour des travaux d'aménagement puis deux options s'offriront à lui :

- > Soit l'achat du bâtiment
- > Soit le règlement d'un montant correspondant à un loyer

TOUR DE TABLE

1 : Mme Brunwasser Mireille

Cette année la fête du 14 juillet aura bien lieu le 14 juillet !

2 : M. Roland Balaran

Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour le vandalisme récurrent des vestiaires du foot. S'il s'agit vraisemblablement de mineurs, nous rappelons les parents à leur responsabilité.

Le chemin du Battut a été nettoyé. M. le Maire souhaite que « la marnière » soit mise en valeur. Une association de protection des oiseaux pourrait être intéressée car de nombreuses espèces d'oiseaux nichent à proximité.

Il remercie B. Villaret et Y. Géraud pour le fleurissement du village ainsi que tous ceux qui ont participé.

Les panneaux d'adressage sont arrivés et seront posés à la rentrée.

A signaler des difficultés de stationnement rue Caravin Cachin.

3 : M. Bernard Villaret

Rappel à M. le Maire de l'achat de canisettes afin de réduire les déjections canines dans le village

Les enfants déboulent sur la rue devant la mairie sans regarder en vélo ou en skate : risque d'accident

Le 25 juin, le fleurissement continue sur les allées et au jardin du couvent

Il signale que l'exposition en cours au conservatoire de l'outillage se déplacera en mairie en août

Rappel : le site Internet de la mairie est en place

4 : Mme Antoinette Pradier

Demande de repeindre la porte de l'église

M. le maire a demandé un devis

5 : Mme M. Huan-Jaussaud

Signale la dégradation des jeux du couvent

Mme M. Brunwasser a mené un recours auprès de l'entreprise.

6 : Mme R. Added

Il va falloir travailler sur la mise à jour des tâches de la secrétaire pour la mise à jour du site internet.

Une affiche sur la fête de la musique est en cours de réalisation.

7 : Mme F. Massat

Propose de travailler avec un groupe d'élus et la secrétaire sur la maintenance du site internet et la mise en place d'une newsletter pour communiquer les informations municipales. Un fichier des adresses internet devra être constitué.

M. le Maire lève la séance à 0H15

ENFANCE

Consolation

Voici la rentrée des classes et son lot de peurs et de pleurs pour les *tout* petits !

L'entrée en maternelle fait partie d'une des premières grandes étapes de la vie sociale. Pour l'enfant, cela symbolise la fin de la « petite enfance » où il a pu vivre différentes phases de détachement, de la symbiose totale des premières semaines au début d'indépendance gagnée par l'acquisition de la propreté. La propreté diurne reste le repère principal pour les enseignants, indiquant que l'enfant est prêt à lâcher la main de ses parents pour se saisir de la main tendue par de nouveaux adultes auxquels *il est confié*. Pour la majorité des parents et des enfants, il s'agit d'un passage très angoissant car marqué par une grande ambivalence : des émotions contradictoires sont éprouvées, la joie la fierté de voir ce tout petit braver seul un environnement inconnu, la douleur de la séparation avec anticipation d'un sentiment de détresse lié au manque de la présence maternelle.

Face à cette angoisse, le couple mère (père)-enfant s'auto-régresse un temps de régression : revenir sur un temps le plus bref possible à un lien mère-bébé de dépendance totale. Pleurer dans les bras de sa maman pour être consolé. La consolation est un acte naturel à la fois évident mais qui met systématiquement à l'épreuve la capacité des parents à absorber la souffrance du bébé sans la lui épargner. Trop d'empathie et il devient impossible de se séparer, trop d'indifférence feinte et le bébé se sent abandonné, inconsolable pendant des heures. Être consolé, c'est pouvoir repartir rassuré, plein d'une énergie nouvelle, sécher ses larmes, écouter sa curiosité et aller à la découverte



DR

du monde! Comme pour tous les deuils, il faut au moins quinze jours pour que l'enfant et ses parents puissent vivre leur arrivée à l'école dans la sérénité. Alors courage ! Ne restez pas isolé-e-s, partagez vos émotions avec vos proches, faites confiance aux professionnels qui font tout pour accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, aidez-le à se socialiser en participant vous aussi à la vie du village. L'équipe municipale est à votre écoute pour améliorer la vie collective et offrir aux générations futures un environnement épanouissant !

Frédérique Massat

Paiement cantine et garderie

Nous rappelons aux parents des enfants qui utilisent la cantine et la garderie que le délai de paiement des factures est de **un mois**. Passé ce délai la communauté

d'agglomération doit éditer des titres de paiement individuels, ce qui génère des frais qui pourraient être évités avec un peu de vigilance et de civisme...



TIM BASTIAN

La rentrée à l'école Canta Grelh

Cette année l'effectif de l'école a augmenté mais n'a pas atteint le seuil permettant l'ouverture d'une classe supplémentaire. Les 192 enfants - dont 127 en élémentaire et 65 en maternelle - se répartissent dans les 7 classes dont les effectifs se retrouvent bien chargés.

Les membres de l'équipe enseignante sont toujours là et gardent leur classe : PS/MS pour Mme Rudman, MS/GS pour Mme Natali, GS/CP pour Mme Meunier, CP/CE1 pour Mme Brunier, CE2/CM1 pour Mme Pelle et CE2/CM1 pour Mme Natte, CM2 pour Mme Gressé, qui est remplacée par Mme Clarens lors de son temps de décharge de direction et assistée de Karine pour les tâches administratives. Mme Clarens complète aussi le temps partiel de Mme Pelle.

Sandy Savit a remplacé M. Martins en tant que responsable du périscolaire (pour la contacter numéro de téléphone et adresse internet sont inchangés).

Les horaires de classe, NAP et garderie restent inchangés pour le moment, la communauté d'agglomération ayant décidé de se donner le temps de la réflexion quant au retour à la semaine à 4 jours.

Pour démarrer cette nouvelle année dans la bonne humeur l'APE organise la kermesse de l'école le 30 septembre à partir de 14h00

Nous souhaitons à tous, adultes et enfants, une bonne rentrée et une belle année scolaire.

Régine Added

CULTURE

Voilà septembre, c'est aussi la rentrée à la bibliothèque !

Après la soirée « Remue méninges » sous la halle de la Mairie* (à cause d'une météo trop incertaine) et la participation au Forum des Associations dans la salle Omnisport, la Bibliothèque retrouve ses horaires habituels d'ouverture :

Mercredi 10h - 12h et 14h30 - 16h30 - Vendredi 16h30 - 18h30

Samedi 10h - 12h - Dimanche 10h - 12h

La nouveauté de cette rentrée est la gestion des prêts et des retours d'ouvrages, de CD et de DVD grâce à l'outil informatique et un logiciel libre de fonctionnement de bibliothèque, déjà utilisé dans d'autres médiathèques (Saint Pierre de Trévisy). Lancée cet été, après des semaines de mise en place, elle nous permettra d'abandonner le papier, le crayon, le tampon, les fiches... et nous laissera plus de temps pour parler et échanger sur les coups de cœur avec les lecteurs-rices. La consultation du catalogue, la réservation de documents, et la suggestion d'acquisitions seront les étapes suivantes.

Notre participation le 17 septembre au Vide Grenier sur les allées Jean Jaurès nous permettra de vider les placards et de soulager les étagères !



Pour la 3^e année consécutive, la Bibliothèque de Salvagnac (ainsi que 5 autres bibliothèques du département) est associée au Festival Lisle Noir « Les Vendanges du Polar » les 23 et 24 septembre 2017.*

C'est dans ce cadre

que nous recevrons à Salvagnac, **Barbara ABEL**, auteure belge de thrillers psychologiques, membre de la Ligue de

l'Imaginaire, le **vendredi 22 septembre à 19h**. Plusieurs de ses ouvrages sont actuellement en circulation à la bibliothèque : son 1^{er} roman en 2002 « L'Instinct maternel » ayant reçu le prix Cognac ; « Duelle » ; « Derrière la haine » ; « L'Innocence des bourreaux » ; « Je sais pas » en 2016).

Barbara Abel se prêtera au jeu des questions réponses que le public lui posera, un beau moment de partage à ne pas manquer !



Les rencontres régulières avec le relais d'assistantes maternelles (RAM) du Ballon Voyageur**, les échanges avec les résidents-es de Petite Plaisance ainsi que l'accueil des élèves de l'école Canta Grelh et de leurs enseignants vont reprendre dès le mois d'octobre tout au long de l'année.

Enfin les rendez vous du 2^e dimanche de chaque mois des « Brunch Lecture » se poursuivent, toujours à la découverte d'auteurs et lectures. Le café (ou le thé) sont prêts dès 10h30 !

Les dimanches 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre

Bonne rentrée à toutes et tous et au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque !

L'équipe des bénévoles de l'Association Culturelle du Pays Salvagnacois

*http://www.ville-lisle-sur-tarn.fr/actualites/lisle-noir-2017-festival-du-polar_538.html - **contact Hélène Joly 06 13 47 31 18 ou ballonvoyageur@free.fr

VIE PUBLIQUE, SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Loto du CCAS

Cette année encore, le loto du CCAS a remporté un vif succès. L'orage menaçant, nous avons fait le choix de nous installer à la salle omnisports. Heureuse initiative car la fin de soirée aurait été humide ! Dès 20 heures, les mordus de loto (plus de 300 personnes) étaient au rendez-vous.

Grâce à cette importante participation et à la générosité des commerçants et artisans locaux, les bénéfices s'élèvent à 2 580.00 €

Ces bénéfices qui vont permettre

- › D'aider des familles en difficulté financière passagère
- › D'animer le marché de Noël avec notamment une promenade en calèche en compagnie du Père Noël
- › D'offrir un colis en fin d'année aux personnes de 80 ans et plus



Le CCAS remercie tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée et vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

Rénovam : votre service territorial pour la rénovation énergétique de votre logement

Logement trop chaud en été, ou difficile à chauffer en hiver ? Factures d'énergie à la hausse ? Logement inconfortable ou vieillissant ? Rénovam vous apporte des conseils techniques et financiers pour vous aider à faire de votre projet de rénovation une réussite !

Mis en œuvre depuis juillet 2017 par la communauté d'agglomération Rabastinois -Tarn et Dadou - Vère Grésigne Pays Salvagnacois à l'échelle de l'ensemble de son territoire, ce programme propose gratuitement une information de proximité : état des lieux du logement, conseils sur les travaux à réaliser, analyse financière adaptée et accompagnement aux démarches de demande de subventions ... A chaque étape, Rénovam accompagne tout habitant de la communauté d'agglomération dans son projet de rénovation énergétique.

Quelle que soit votre situation personnelle, des aides existent pour financer un audit préalable ou une partie de vos travaux. Rénovam vous aide à y voir plus clair.

Ce dispositif regroupe différents partenaires (CAUE-EIE, ADIL, ANAH, Département, Région, ADEME,...), experts techniques, juridiques ou financiers, à votre disposition et qui vous accompagneront selon vos besoins.

Inscrit dans le programme de réduction des consommations d'énergie sur le territoire de la communauté d'agglomération, le dispositif succède aux précédentes OPAH et vise à accompagner la rénovation de 370 logements chaque année. Attention, ce dispositif a également une durée limitée à octobre 2019.

A quelques mois de l'hiver, c'est le bon moment pour penser à rénover !

N'hésitez pas à contacter la plateforme Rénovam pour toute question sur votre projet :

05 63 60 16 80

renovam-renovation-energetique.fr

Actualités du CCAS

Vous qui cultivez votre jardin, si vos récoltes sont surabondantes en légumes ou en fruits, pensez au partage, pensez aux Resto du Cœur ! Contact en page Vie Pratique

Les membres du CCAS de Salvagnac assurent une permanence à la mairie le premier samedi du mois. L'objectif est de permettre la mise en place d'un dispositif d'écoute et d'entraide afin d'établir un premier bilan en cas de difficulté socio-économique. Un lien peut être établi avec la maison des solidarités de Gaillac et notre assistante sociale de secteur.

Vous pouvez également trouver une aide pour vos recherches sur internet

PACS

Effectuée jusqu'à présent dans les tribunaux d'instance, la signature d'un pacte civil de solidarité (Pacs) sera enregistrée, à partir de novembre 2017, par les officiers d'état civil des mairies de France.

Créé en 1999, le Pacs est un contrat d'union entre deux personnes majeures de sexe différent ou de même sexe. La procédure actuelle nécessite de prendre contact avec le tribunal d'instance ou bien avec un notaire. Il faut également remplir certaines conditions, comme être juridiquement capables, et ne pas être déjà marié ou pacsé. En outre, vous devez rédiger et signer une convention – ou en confier la rédaction à un notaire –, mentionnant obligatoirement la loi instituant le Pacs.

Pour les pièces à fournir, elles sont diverses : convention ou déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs (formulaire cerfa n°15428*01), acte de naissance datant de moins de trois mois pour les Français, original et photocopie d'une pièce d'identité, et enfin deux attestations sur l'honneur, qui sont une absence de lien de parenté ou d'alliance ainsi qu'une adresse commune des partenaires.

Il suffira de prendre contact avec la mairie du domicile pour fixer un rendez-vous avec l'officier de l'état-civil délégué responsable des Pacs. Un dossier complet avec liste des pièces à fournir sera remis au couple, qui pourra ensuite choisir une date pour se pacser.

L'officier inscrira la déclaration conjointe de conclusion du Pacs sur le registre dédié, visera et datera deux exemplaires originaux de la convention et les remettra aux partenaires (avec, en plus, une attestation d'inscription de la déclaration du Pacs sur le registre). Enfin, le Pacs sera mentionné sur les actes de naissance des jeunes pacsés.

APL

Les aides au logement, dont les APL (Aide personnalisée au logement) vont baisser uniformément de 5 euros par mois et par foyer à partir d'octobre 2017.

Le gouvernement a décidé de reporter de un an au 1 janvier 2019 le prélèvement de l'impôt à la source

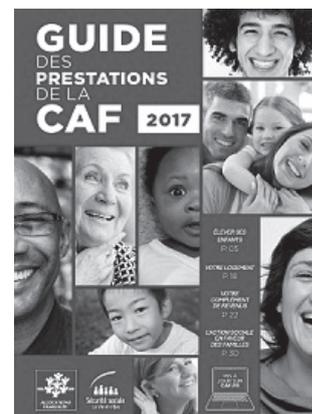
La taxe d'habitation, telle qu'on la connaît, vit probablement ses dernières heures. En effet, la taxe d'habitation devrait être supprimée pour 80% des ménages dès 2019. Alors qu'un flou sur le calendrier subsistait, le Premier ministre Edouard Philippe a réaffirmé que la mesure figurerait dans la prochaine loi de finances. Dès l'an prochain en seront exonérés tous ceux dont le revenu fiscal de référence dépasse 20.000 € par an, ce qui devrait correspondre à 74% des ménages de France métropolitaine.

Guide des prestations 2017 : découvrez la version interactive !

Que veut dire Paje ou Cmg ? Comment savoir si j'ai droit aux allocations familiales ? Quelles démarches dois-je accomplir pour bénéficier d'une aide au logement ?

Pas de panique : vous obtiendrez toutes les réponses à ces questions dans le guide des prestations 2017 !

Vous y retrouvez de nombreuses informations sur les allocations versées par votre Caf, le tout, regroupé en quatre rubriques : « Élever ses enfants », « Votre logement », « Votre complément de revenus » et « L'action sociale en faveur des familles ». Nouveauté cette année : votre guide se lit désormais en version interactive ! Profitez d'une lecture plus confortable, qui s'adapte aux écrans de tous (ordinateurs, tablettes et smartphones) ainsi que de nombreux bonus !



<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/2017/guide-des-prestations-2017-decouvrez-la-version-interactive>

Nuisances sonores

L'émission de bruit est inhérente à l'activité humaine. Toutefois, certains bruits provoqués par l'activité humaine peuvent être constitutifs de nuisances sonores. La loi civile et quelquefois la loi pénale permettent de faire mettre un terme ou de réduire des bruits persistants.

Néanmoins, il existe des bruits incontournables tels que pleurs d'enfants, ouverture et fermeture de portes, déchargement de colis lors d'une livraison, etc.

Mesurez bien le caractère gênant et persistant des bruits. N'engagez une action qu'à bon escient, vous pourriez être condamné à des dommages et intérêts en cas de procédure abusive.

Troubles de voisinage

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

« *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* » (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789). Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins.

Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquillité.

Si vous rencontrez des problèmes avec un de vos voisins, essayez toujours de le régler à l'amiable.

Bruits de voisinage

Vous êtes gêné par des bruits persistants (cris, aboiements de chiens, chutes d'objets, etc.) provoqués par un voisin.

En cas d'échec d'un règlement à l'amiable, faites établir un constat par la police ou la gendarmerie ou par un huissier.

Vous pourrez ensuite adresser une injonction par lettre recommandée à l'auteur des bruits.

S'il n'y a aucune amélioration, vous pourrez alors demander des dommages et intérêts pour trouble de jouissance auprès du tribunal d'instance de votre domicile (procédure civile) ou porter plainte contre l'auteur des bruits (contravention de tapage diurne ou injurieux, délit d'agression sonore).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et électriques bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- › Jours ouvrables : 9h - 12h et 14h - 20h
- › Samedis : 9h - 12h et de 15h - 20h
- › Dimanches et jours fériés : 10 - 12h

Tapage nocturne

La contravention de tapage nocturne est constituée par des bruits, émis de nuit, troublant la tranquillité d'autrui de 22h à 7h.

Demandez à l'auteur du trouble d'y mettre fin. En cas de refus, appelez la police.

Vous pouvez faire appel aux forces de l'ordre (police, gendarmerie, police municipale) pour constater le trouble quel que soit le type de bruit commis. Le bruit doit être audible d'un logement à un autre.

Vous pouvez également appeler la police, la gendarmerie ou la police municipale, si l'auteur agit en plein jour et commet des nuisances :

- › injurieuses ;
- › intenses, répétées ou longues.

Une amende forfaitaire peut alors lui être infligée à hauteur de :

- › 68 € si l'auteur des troubles règle

l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant) ;

- › 180 € au-delà de ce délai.

Centre d'information et de documentation sur le bruit (CDIB) 12-14 rue Jules Bourdais 75017 Paris Tél. : 01 47 64 64 64

Nuisances et bruits par animaux Le propriétaire peut-il être déclaré responsable des dommages causés par son animal ?

En vertu de l'article 1385 du code civil, que l'animal soit sous sa garde ou se soit égaré ou échappé, le propriétaire est responsable du ou des dommages causés par l'animal. Ainsi si un chien brise sa laisse et cause la chute d'un enfant, le propriétaire peut être déclaré responsable. Il en est de même si l'animal cause des dégradations aux clôtures voisines. Mais il est déchargé de sa responsabilité si l'animal se trouve, lors de la survenance des dommages, sous la garde d'une autre personne (vétérinaire).

Il est possible de s'assurer contre les risques causés par un animal domestique (assurance responsabilité civile).

Les aboiements

Les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs (par exemple la nuit et le jour), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. Pour faire cesser ce trouble adressez-vous : à la Mairie de votre domicile, au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie, dont vous dépendez.

Allez sur le site internet de la mairie ! www.salvagnac.fr

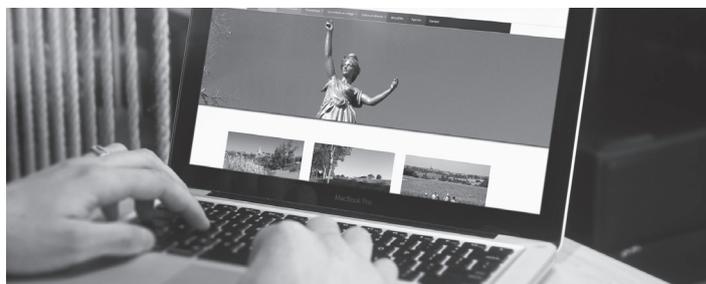
Le site internet de la mairie est opérationnel depuis le mois de février. L'Écho du Tescou y est mis en ligne à chaque parution et vous pouvez ainsi retrouver les numéros précédents, pour le moment depuis le numéro 125 d'août 2015, petit à petit les numéros plus anciens y seront intégrés avec un index des articles les plus importants.

RAPPEL :

Nous réfléchissons à la possibilité de remplacer la réception de l'Écho papier par l'information de la mise en ligne pour ceux d'entre vous qui le souhaiteraient, et réaliser ainsi des économies de papier.

N'hésitez pas à nous dire si cela vous intéresse par le biais du formulaire contact sur le site : www.salvagnac.fr cliquez sur contact et laissez votre message (je souhaite recevoir l'information de la mise en ligne de l'Écho du Tescou à la place du journal papier) avec votre adresse internet.

De même nous réfléchissons à la possibilité d'un courriel mensuel, type newsletter, que nous pourrions vous



envoyer avec les informations ayant trait à la vie municipale. Si vous êtes intéressé, laissez votre adresse sur le site sous forme de message dans «contact».

La mairie souhaite pouvoir communiquer fréquemment avec les salvagnacois dans le respect des règles de confidentialité édictées par la CNIL.

Nous rappelons d'autre part aux responsables associatifs que pour que leurs manifestations paraissent dans l'agenda il est nécessaire de fournir à la mairie le document numérique qui sert pour les photocopies des tracts et affiches...

Index des articles essentiels de l'Écho du Tescou à partir du n° 120 consultables sur le site de la mairie www.salvagnac.fr

Fusion des communautés de commune

..... #129 p.16

La charte de voisinage en milieu rural

..... #120 p.17

Brûlage des déchets verts, nouvelle réglementation

> #121 p.14

> Un broyeur de bois en associatif #122 p.12, #124 p.20, #126 p.15

> Emploi du feu ou écobuage #123 p.15

Règlement stationnement Handicapés

..... #123 p.15

Aides pour l'assainissement individuel

..... #124 p.17 #129 p.11

Aide à la rénovation

..... #129 p.10

Abandon de détritrus sur la voie publique

..... #124 p.18

Haies et arbres en voisinage

..... #126 p.18

Chronique de jardins (taille des fruitiers)

..... #127 p.33

Borne de recharge pour véhicules électriques

..... #130 p.11

Procuration électorale

..... #130 p.15

Comment passer votre info événement

..... #131

Aide à la parentalité

> Le jeu #121 p.18

> Paroles d'Ado sur le sommeil et le rêve #122 p.18

> Vive le père Noël #123 p.20

> Faire face à la violence fondamentale de l'être humain #124 p.25

> Première rentrée #125 p.9

> Du fraternel à la Fraternité #127 p.20

Conférence ALZHEIMER, les aidants aux portes de la souffrance

..... #125 p.14

Action collective de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées

..... #130 p.26

Soirées Économie Sociale et Solidaire

> Finances solidaires #126 p.19

> Entreprendre en coopérative #127 p.26

> Coopérer pour entreprendre #128 p.11

> Des ressources pour faire avancer son association #130 p.12

La page du patrimoine de Jean Lauzeral

> La chapelle de la Bouysse #120 p.26

> Les inondations du Tescou #122 p.23 et 123 p.26

> Lettre à Gaspard François Legendre #124 p.27

> Salvagnac terre d'asile #127 p.30

> Raimond VII comte de Toulouse #129 p.21

Les croix des chemins

..... #122 p.22

Le chêne de la Péchique

..... #123 p.25

Le château d'eau des Barrières

..... #124 page 21

La Vierge au serpent

..... #125 p.13

Pierre Darios Paysan Sculpteur

..... #126 p.17 et 22

Salvagnac, un soutien aux initiatives économiques pour le développement

L'Économie n'est pas uniquement un objet ou un discours très compliqué entre experts. L'Économie c'est les normes et les échanges, les moyens de chacun de vivre et les productions. En fait l'Économie c'est surtout la somme des initiatives et des comportements individuels et collectifs qui font l'organisation des productions et accès aux ressources et aux biens.

À Salvagnac, nous avons pris cela à la lettre. L'Économie c'est un bien commun. Lorsque les individus peuvent créer des projets, produire localement, développer les ressources de leurs foyers, se réaliser dans leurs initiatives c'est la collectivité qui y gagne. De plus, lorsque ces productions posent la question de l'environnement, de la solidarité et du développement du territoire, ce sont tous les habitants et le village qui se développent.

Pour que cela puisse se faire il faut que chacun accède à différents éléments :

Un projet économique :

c'est la première chose à laquelle il faut penser : l'idée de départ. Quel va être le service que je propose ? Y a-t-il des clients pour ce service ? Y a-t-il des contraintes pour la production de ce service ? des concurrents ? ... ? C'est la base de tout. Mais parfois l'envie ne suffit pas. Et la première impression peut ne pas être complètement juste (*j'ai l'impression que personne ne fait ça ici... ou cette idée semble facile à mettre en place...*).

Un capital informationnel :

il faut que chacun puisse avoir une information sûre, ou savoir qui solliciter pour chercher des informations précises, sur les démarches de création, la gestion, l'embauche, la recherche d'emploi, les aides à la création, ... souvent ces informations sont partielles et déformées du fait des croyances de chacun.

Un format économique :

il faut faire le lien entre le projet de production et le format économique. Souvent les porteurs de projets partent bille en tête sur des formats économiques qui ne leur correspondent pas et dont ils n'ont pas mesuré les risques (autoentrepreneurs, entreprise individuelle, association, SARL, coopératives...). Chaque forme a ses intérêts et ses contraintes. Cependant, il est montré que les formats plus collectifs sont plus stables et moins risqués à terme.

Une ressource financière :

celle-ci s'inscrit dans des cadres et peut aussi se faire sous forme de service gratuit. Il existe des aides sous différentes formes qui s'inscrivent en regard du projet, du format d'entreprise et de la viabilité du projet. Pour y avoir accès il faut en avoir connaissance et savoir qui solliciter...

De plus, dans le cadre de l'économie il n'y a pas qu'un secteur basé sur l'enrichissement personnel et la concurrence.

Il existe une économie basée sur d'autres valeurs plus collectives, plus soucieuses de la qualité du processus de production, et dont les productions s'inscrivent dans le développement local, écologique et social.

Dans un souci de dynamiser le territoire et de participer à renforcer les citoyens qui souhaiteraient développer un projet, la mairie s'est inscrite dans un processus global de soutien à l'économie.

Pour cela elle a cherché les leviers sur lesquels elle peut s'appuyer.

Le patrimoine immobilier du village et sa valorisation à des coûts susceptibles de soutenir l'apparition de services en est un. Mais cela pèse sur les finances locales.

L'équipe municipale s'est donc tournée vers le développement de la ressource informationnelle. Permettre aux citoyens, aux élus, aux responsables économiques et associatifs de développer leurs réseaux et d'accéder à une information précise et fiable. C'est un levier complexe, mais sur lequel la mairie peut agir.

Pour cela depuis 2015, des réunions / rencontres ont été mises en place deux fois par an. L'une dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire en novembre, l'autre dans le cadre de la semaine du développement durable en juin.

L'objectif de ces rencontres est de partager sur une question précise des informations fiables avec des partenaires identifiés du territoire du Tarn et susceptibles par la suite d'être sollicités. ►

► De plus, pour renforcer la place d'une forme d'économie durable et soutenable, une part a été laissée à l'Économie sociale et solidaire : une forme économique reposant à la fois sur la durabilité du projet économique (rentabilité, marché bénéficiaire, part maîtrisée de la subvention publique, ...) et sur la durabilité sociale (service à la population, réduction des inégalités d'accès aux services, écologie, réduction de la financiarisation de l'économie par la réduction de la place des acteurs uniquement financiers et par le développement de la démocratie d'entreprise...).

Ainsi depuis le mois de novembre 2015, Salvagnac a invité et accueilli :

En Novembre 2015 : La NEF (banque éthique) et IèS (groupe de capital risque solidaire) pour partager sur les outils de l'épargne éthique et solidaire et l'engagement local avec nos capacités d'épargne.

En Mai 2016 : URSCOP (Union Régionale des Scop) et REGATE (Coopérative d'Activité et d'Emploi du Tarn) : pour échanger sur le mouvement coopératif (entreprendre à plusieurs sous un format de SARL démocratique) ou sur le statut d'entrepreneur/salarié pour limiter les risques et développer les projets. Des citoyens se sont tournés vers ces structures et certains ont tenté le coup de s'inscrire dans ces projets pour développer leur activité.

En Novembre 2016 : avec le Dispositif Local d'Accompagnement et les bénévoles du mouvement associatif local pour aider les associations à penser ou repenser leur projet associatif, leur organisation financière ou fonctionnelle et du coup leur permettre de développer leurs projets. Cette rencontre était une rencontre avec un outil local pertinent et utilisable directement. De plus il a eu pour effet de mettre en place un espace informationnel sur le sujet en mairie.

En juin 2017 : Salvagnac a invité Jacques PRADES, le responsable d'un master et d'un laboratoire de recherche sur la ruralité et l'économie coopérative pour échanger avec lui sur les dynamiques de développement local, en milieu rural, les leviers et les perspectives. Jacques Prades étant une personnalité engagée du monde de la recherche qui ne se déplace pas souvent.

Cet engagement a permis à Salvagnac de devenir un village où l'information est plus souvent présente, ou la question de la création d'entreprise, de projet et la vie économique peut être débattue. Le principe étant que les citoyens qui se sentiraient l'âme d'un créateur d'entreprise, puissent ne pas être seuls face à leurs lancements et trouver sur le village des ressources pour poser des questions et être orientés.

Les premiers effets se font sentir, il n'est donc pas pertinent de baisser la garde. De plus, d'autres questions sont devant nous, qu'il va falloir accompagner. Les élus municipaux sont prêts à entendre les questions des uns et des autres auxquelles personne n'aurait apporté de réponses. En Novembre, cette année, nous mettrons à l'honneur des porteurs de projets économiques, novateurs, et des projets qui souhaitent associer et discuter avec les citoyens. Nous proposerons pour cela, de faire une information de nos partenaires (aide à la création, au développement au financement), et un « marché » des projets et des initiatives. En soirée, pour terminer ce tour des dynamiques locales, nous associerons des experts pour venir faire le point des démarches liées au code du travail, embauche, emploi,...

Yannick Séguignes

Calendrier Salvagnac 2018

Si vous avez des photos anciennes de la vie à l'époque, ou du village, pourriez-vous me les prêter afin de les copier? Je retournerai l'original.

Suzanne Yates

SPORTS & LOISIRS

Dragons Basket Club Salvagnac

Bilan de la saison 2016-2017

Fort de 40 licenciés, présidé par Marie- Pierre TER- RAL et dont la correspondante est Sylvie CLERGUE, le D.B.C.S. vient d'achever la saison 2016-2017. Le DBCS comprend une école de mini-basket, catégories mixtes u7 (baby basket), u9 et u11, présidée et entraînée par Bruno CLERGUE, et qui bénéficie d'un label mini-basket délivré par le comité du Tarn de basket. Deux équipes u9, pratiquants et débutants, ont disputé plusieurs plateaux (tournois), au cours de la saison écoulée avec des victoires probantes face à des équipes telles que LAVAU, CARMAUX et ALBI.

Une coopération territoriale de clubs a été mise en place en 2015, avec l'Association Sportive du Basket Gaillacois, sous l'entité IE-CTC-Tarn Basket Ouest. Six équipes ont été engagées sous cette appellation : 5 équipes masculines et une équipe féminine.

Équipes masculines : seniors (régionale 3), U20 (régionale), U17 (niveau 2 interdépartemental), U13-1 (niveau 1 interdépartemental), U13-2 (niveau départemental)



Équipe féminine : U13 (niveau 1 interdépartemental).

L'équipe féminine U13 a été éliminée en demi- finale de la coupe du Tarn 39 à 38.

L'équipe masculine U13-1, a réalisé un authentique exploit en remportant la coupe du TARN, sur le score de 38 à 17 face à ROQUECOURBE, équipe ayant disputé la saison au niveau régional. De fait l'IE- CTC- T.B.O. est championne du Tarn U13, pour la saison 2016-2017.

Nous vous attendons nombreux la saison prochaine afin de pérenniser le club du Dragons Basket Club Salvagnac.

N'hésitez pas à consulter le site du club pour plus de renseignements :

<http://salvagnac.clubeo.com>

ainsi que la page facebook qui lui est dédiée.

Philippe Chamayou



1- Projections à venir

Lumen&Co.. reprend ses activités (fictions, documentaires, dessins animés...), que ce soit sous la halle de la mairie ou dans l'Espace Culturel ou encore au lac des Sourigous (à côté de la guinguette) entre les barres d'un poteau de rugby (merci à la mairie et toute son équipe !) nous pouvons tendre un écran géant (6m de base) pour faire de belles soirées cinéma en plein air ! (c'est gratuit, y'a qu'à amener sa chaise, son plaid, son lit à baldaquins ou son fauteuil...) dès la tombée de la nuit ça démarre !

Gardez l'œil ouvert ! ...

2- Formation « Autour de l'image, animée »

A destination d'un public travaillant dans le milieu scolaire ou socio-culturel, Lumen&Co.. organise une formation autour de l'image animée le week-end du 7 et 8 octobre. Ces deux jours permettrons d'ouvrir quelques pistes de réflexion quant aux pratiques d'éducation à l'image, et plus particulièrement à la mise en pratique du film d'animation en condition d'ateliers.

Frais de participation : 10€.

3- Les Ateliers vacances

Découvrir à l'aide d'intervenants professionnels une technique ou pratique artistique de manière ludique. Pour un jeune public (mais pas que), ces ateliers sont réalisés durant la première semaine des vacances scolaires (Toussaint – Février - Pâques).

Au programme :

> « **Comme à la radio** », stage radiophonique, avec Mayeul Irlinger (Radio Octopus)

1^{re} semaine vacances de Toussaint - frais : 80€

> « **Film d'animation** », réalisation d'un film d'animation, avec Valentine Martin (La Bobine)

1^{re} semaine vacances de Février - frais : 90€

> « **Du masque au personnage** », masque et théâtre, avec Virginie Lallement et Hervé LeFerrec.

1^{re} semaine vacances de Pâques - frais : 80€

Pour plus d'information ou pour recevoir la newsletter informant de nos activités sur le territoire : lumen.co@free.fr

Bonne rentrée !

Toute l'équipe Lumen&Co..

Les amis de la belote

Après réunion des membres du bureau, il a été décidé à l'unanimité, l'arrêt des concours de belote.

Ceci pour des raisons diverses, notamment la lassitude. En effet depuis 17 ans bientôt, nous nous sommes fortement engagés dans cette aventure. Toutefois si certaines per-

sonnes souhaitent reprendre le flambeau, nous mettons à disposition tout le matériel nécessaire en notre possession. Il faudra créer une nouvelle association, car nous ne désirons pas que cela soit fait au nom « des amis de la belote ».

Robert et Josiane Mathieu

Amicale du 3^e Age de Salvagnac

Suite à la décision du bureau de l'association 'Les Amis de la belote' d'arrêter les concours de belote du dimanche soir (cf. page 17), l'association du 3^e âge a décidé de reprendre le flambeau pour continuer à animer les dimanches d'hiver à partir du 1er octobre.

Un concours de tarot est également organisé tous les

2^e samedis du mois à 21 h, à partir du 9 septembre à la salle Caraven Cachin

Nous vous espérons nombreux pour nous soutenir dans cette nouvelle aventure.

Contact 05 63 40 56 00

Le bureau de l'amicale du 3^e Âge

Forum des Associations

Replié dans la salle omnisports à cause du mauvais temps, ce 4^e Forum a atteint ses objectifs : permettre aux Salvagnacois de rencontrer les responsables des associations, et de s'inscrire aux activités proposées, mais aussi faire en sorte que les « animateurs » de la vie associative de Salvagnac et de son Pays, échantent et puissent établir des ponts entre leurs activités respectives et pour certains fassent tout simplement mieux connaissance.

En fin d'après midi, comme promis et malgré la pluie, les petits « trottineurs » ont pu exercer leur talent sur le parcours installé dans la salle.

Puis pendant que commençait à s'activer les cuisiniers du repas du soir le Comité des Fêtes nous offrait son cocktail et ses tapas.

Après ce repas convivial c'était au tour de Lumen & Co de nous proposer de voir ou revoir cette revigorante comédie musicale qu'est « Chantons sous la pluie » !

Merci aux associations présentes de faire de cette bonne journée un des rendez-vous importants de la rentrée.

Régine Added





L'école de Foot de Rives du Tescou

Chaque samedi matin entre 10h et 11h45, L'école de Foot des Rives du Tescou accueille au stade de Salvagnac environ 80 enfants de quatre ans et demi à quatorze ans, filles et garçons confondus. Ouverte à tous les niveaux, les



enfants y pratiquent le foot dans une ambiance conviviale et bienveillante. Ils apprennent tous les éléments du jeu, apprécient le partage et plaisir d'un sport collectif. Si votre enfant est intéressé vous pouvez contacter le président du club Julien Dalga pour plus d'informations (06 84 37 07 37) ou venez nous rencontrer le samedi matin à 10h00. Nous sommes également toujours en recherche de bénévoles (mamans et papas, retraités etc) qui pourraient donner un 'coup de mains' les samedis matins en quelque qualité que ce soit (sur le terrain, administrative, préparations des goûters etc). A bientôt !

Phil

Je dis loisir

Petits et grands venez découvrir le **badminton** le mardi soir au gymnase, pour les plus petits avec papa et maman à partir de 18h un mardi sur deux et à partir de 20h tous les mardis pour les plus grands.

Vous pourrez également jouer au **ping-pong** ou au **volley** suivant le nombre de participants dans une ambiance joviale et détendue.

Suée et rire garantis

Valérie et Mathieu Tournier



Ages sans Frontières

ou « l'Écho de Petite Plaisance »

Le dernier numéro (28 juin 2017) de l'écho de petite plaisance relatait entre autres nouvelles de la vie très active de l'établissement, d'une sortie sur les bords de la méditerranée. Le voyage qui réunissait 80 pensionnaires des quatre EHPAD que gère l'association, les amenait à la Grande Motte et à Aigues Mortes. Une croisière en bateau et une balade en petit train dans les Salins du Midi étaient les points d'orgue du déplacement. Deux pensionnaires ont relaté ce voyage qui les a enchantées.

EHPAD : Séjour à La Grande Motte

Le jour tant attendu est arrivé, nous partons à la mer : à « La Grande Motte ». Tous étaient enthousiastes. Le trajet a été accompagné de rires et de chants.

Arrivés à Aigues-Mortes nous avons partagé le pique nique avec l'EHPAD de Montredon-Labessonnié dans une salle prêtée gracieusement par le Maire. « Merci à eux ».

Par la suite, embarquement pour notre croisière sur le canal! Arrêt dans une manade pour découvrir la sélection de Taureaux.

Ré-embarquement pour finir notre tour de croisière. Départ pour l'installation à l'hôtel, découverte de nos chambres.

Nous sommes allés manger au restaurant de l'hôtel. Après le repas, certains sont allés au lit pendant que d'autres jouaient à la Belote.

Le lendemain matin: prise du petit déjeuner dans la salle de restaurant de l'hôtel. Nous sommes ensuite allés à la jetée au bord de la mer : « moment très apprécié ». Sur le retour, achats de souvenirs bien sur. Départ pour la visite des salins : installation dans le petit train. Émerveillement devant cette

eau rose ainsi que devant les flamants roses, nous étions subjugués » Retour sur Aigues-Mortes pour aller déjeuner dans un restaurant qui se situe dans les remparts fortifiés.

Nous avons dégusté une daube de taureau accompagnée d'un riz camarguais. Restaurant très beau et personnel très agréable et serviable. Hélas, le retour chez nous s'impose. Nous serions bien restés là-bas. Petite sieste sur le retour, arrivée à la maison de retraite, nous avons partagé un repas ensemble avec des souvenirs plein la tête! Pour finir, direction le lit pour rêver de tout cela.

Enfin, un petit mot pour notre cher personnel qui nous a accompagné :

« Sandrine L, Sandrine C, Aurèlie, Agnès et Joy : Nous vous remercions personnellement. Grâce à vous, nous avons pu partir en vacances, découvrir un nouveau lieu et partager ce moment avec vous.

Vivement le prochain voyage qui nous l'espérons, durera 3 jours et sera aussi merveilleux que celui-ci. »

Odette Soustelle & Georges Sediey



Visite de l'association Zoodo du Burkina Faso

Le vendredi 7 juillet dernier, à l'occasion de la fête des bénévoles, Minata Ovedraogo, présidente de l'association burkinabé, est venue à Salvagnac dans le cadre des échanges réguliers entre les deux associations. Elle venait prendre en charge des dés en mousse et tissu destinés à aider les enfants des écoles à apprendre à compter. Ces ouvrages ont été réalisés en atelier couture par les résidents et Marie Théry au profit des enfants des écoles qui manquent toujours cruellement de moyens pédagogiques. En échange et en guise de remerciement, elle offrait aux pensionnaires de l'EHPAD des jeux artisanaux typiques du Burkina Faso, l'Awalé.

Agnès Nassivet & Yves Raymond.





Le Galetas

6^e saison

Nous revoilà parti-e-s pour une nouvelle année de concerts, lectures, spectacles et petits repas maison. Les tarifs sont inchangés : entrée concert 7,50€ (- 10 ans gratuit) repas 7,50€ (5€ pour les enfants) Les artistes (venus de Toulouse, Bordeaux, Lyon, Albi, Graulhet, Périgueux...) que nous avons invités cette année et nous, collectif Places en fête, espérons vous donner envie de venir ou revenir découvrir notre petite scène intimiste.

À noter que certaines soirées seront enregistrées et retransmises sur **Radio Octopus** (Rabastens) : <http://radio-octopus.org>

Pour finir, n'oubliez pas, l'atelier **Batucada** repart pour une nouvelle année. N'hésitez pas à venir participer à un cours d'essai, c'est tous les jeudis à 20h.

L'équipe du Galetas

LE PROGRAMME 2017 / 2018

Samedi 7 octobre 2017 à 21h00

MENA BRUCH *Chant Occitan Raggà (Dordonha)*

De cafés concerts en festivals, MENA BRUCH (trad : turbulent, qui amène le bruit) partage avec le public depuis bientôt 6 ans, sa singularité sonore, mélange de multiples influences (ragga, rap, rock, chanson française, occitane, brésilienne...) Soutenues par l'accordéon, le saxophone, le pandeiro ou la shruti-box, les voix s'harmonisent, se posent dans une transe bourdonnante, puis s'envolent, s'enragent, s'engagent hors des sentiers traditionnels vers des rythmes et des chants à l'énergie festive.

Samedi 18 novembre 2017 à 21h00

LUX'S DREAMS *Dream-Pop Electronica*

Elle vous happe dans la transe de la musique répétitive et vous entraîne dans son univers sombre et pailleté. Elle vous murmure des incantations et vous promène dans ses paysages sonores où se mêlent piano acoustique et boucles électroniques, textures bruitistes et harmonies cosmiques.

Samedi 16 décembre 2017 à 21h00

BOUCAN *Imbert Imbert, Piero Pepin, Brunoï Zarn*

Boucan est né d'une rencontre, musicale et humaine, et donc par essence, poétique... Solide comme un roc mais doux comme un agneau, la vie quoi... "Le silence qui suit BOUCAN c'est encore du BOUCAN" Wolfgang Amadeus Mozart

Samedi 20 janvier 2017 à 21h00

JULIAN & THE GOOD TIMES ROLL

Country, Folk, Hillbilly

Entre Hank Williams et Elvis Presley, les vieux traditional songs et le blues rural, le honky tonk et la ballade intimiste, ils retracent à trois une esquisse de l'Amérique lointaine, avec ses hobos, ses hillbillies, ses fugitifs et ses histoires de meurtre sous la lune...

Samedi 10 février 2017 à 21h00

STOP II *Country, Blues, Punk*

STOP II s'inscrit volontiers dans le revival de la musique country et blues de ces vingt dernières années. Leur son est sauvage, lo-fi et crasseux, dans la lignée de Doo Rag ou encore Scott H. Biram. Le duo bordelais distille en toute simplicité une musique frelatée, avec l'efficacité et la précision d'un tracteur en plein labour. Le résultat obtenu fleure bon le houblon, la braise incandescente et les taches de cambouis.

Samedi 17 mars 2017 à 21h00

JELL-oO *Pop Folk* (SOUS RÉSERVE)

Leurs compositions Pop Folk aux harmonies ciselées révèlent les deux personnalités marquantes de ce duo. Johanna Luz et Vincent Barrau, deux musiciens chanteurs au talent immense et d'une extrême générosité. Leur répertoire est le fruit d'une collaboration dans lequel ils composent, arrangent et écrivent les textes à deux avec l'envie de véhiculer l'émotion à travers ce qui est authentique, sincère et profondément sensible.

Samedi 7 avril 2017 à 21h00

ARMAND BOISARD *Chanson française en anglais*

Un répertoire 100% original, écho moderne aux Beatles, ou encore à Peter Gabriel et Sting. Un univers surréaliste et sensible porté par des mélodies qui ne vous quitteront plus si tôt que vous les entendrez, tel « The Yellow Side of Me » dont le clip est sorti cet été 2017. L'aventure live vient de commencer, avec le soutien du label « Zoro music », en solo guitare-chant, à découvrir absolument.

Samedi 19 mai 2017 à 21h00

LE FLEGMATIC (SOUS RÉSERVE)

Crooner avant-ringardiste des provinces tièdes et des ponts autoroutiers

Ses chansons se promènent dans le décor de nos provinces pluvieuses, de nos zones commerciales, nos habitats périurbains, nos villages scindés par de rectilignes nationales. Quand le sur-réalisme naît de l'hyperréalisme, il fait poindre une étrange et grinçante poésie, presque politique. *Valérie Lehoux - Télérama*

Jeudi 21 juin 2017 à 21h00

FÊTE DE LA MUSIQUE

THE STINGERS *Hypnotizing Rock 'n' Roll*

Nouveaux venus de la scène toulousaine, The Stingers est un R'n'R band où l'on retrouve certains loustics bien connus des scènes françaises et d'ailleurs. Au programme, du R'n'R aux diverses influences, passant du Blues au 60's Fuzz qui deboîte, avec comme point d'orgue une invitation aux voyages. Préparez vous, ça va twister sévère !!

Agenda des manifestations

SEPTEMBRE

Dimanche 17

Vide grenier
organisé par AMIS

Dimanche 17

Concert LES BOBINETTES
Karoké acoustique
17h30 - à La Guinguette
organisé par La Belle Équipe



Vendredi 22

Rencontre avec Barbara ABEL
à la bibliothèque dans le cadre du
festival du livre poicier Lisle Noir

Samedi 23

Chantons sous les toits
avec FRÉDÉRIC BOBIN
20h30 - chez Régine Added
organisé par l'Oiseau Lyre Compagnie



Dimanche 24

LA SOUFFLANTE Duo clarinette
accordéon Bal aérodynamique
17h30 - à La Guinguette
organisé par La Belle Équipe

Samedi 30

Kermesse
14h00 - école Canta Grelh

OCTOBRE

Dimanches 1, 8, 15, 22, 29

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

Dimanche 1er

Cie. Contremarches Fabien Perret &
Lise Romagny Bal contemporain
17h30 - la Guinguette
organisé par La Belle Équipe

Samedi 7

Séance d'activité physique adaptée
animée par Lucien Chazottes
15h - organisée par Ages sans
Frontières dans le cadre de la
Journée Nationale des Aidants



Samedi 7

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Samedi 7

Concert MENA BRUCH
21h - Galetas
organisé par Places en Fête



Samedi 7 et dimanche 8

Formation autour de l'image animée
organisée par Lumen & Co

Dimanche 8

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Dimanche 8

Concert Bonney B « gouguettes
discocasses »
17h30 - La Guinguette
organisé par La Belle Équipe

Du lundi 23 au vendredi 27

Stage « Comme à la radio »
organisé par Lumen & Co

NOVEMBRE

Dimanches 5, 12, 19, 26

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

Samedi 11

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 12

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Samedi 18

Concert LUX'S DREAM
21h - Galetas
organisé par Places en Fête

DÉCEMBRE

Dimanches 3, 10, 17

Concours de belote
21h - salle Caraven Cachin

Samedi 9

Concours de tarot
21h - Salle Caraven Cachin

Dimanche 10

Brunch lecture
10h30 à la bibliothèque

Dimanche 10

Marché de Noël

Samedi 16

Concert BOUCAN
21h - Galetas
organisé par Places en Fête



AIDE-MENAGERE

Madame RIEUGNIE Liliane, Responsable de secteur des aides à domicile (ASAD), vous reçoit dans la grande Salle de l'Espace Caraven Cachin, le lundi de 8h00 à 10h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 14h00 à 17h00.
Par téléphone au 05 63 57 32 58 ou 06 37 48 26 67.
Par mail : asad.salvagnac@orange.fr.

M.S.A. DU TARN

Madame TEILLIER ou Madame LAGARDE, Assistantes sociales de la Mutualité Sociale Agricole, vous recevront uniquement sur rendez-vous.
Téléphoner à la MSA : 05 63 48 41 30

CABINET MÉDICAL

Le Dr SIRUGUE et le Dr PICARD consultent sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h30 à 19h le samedi de 9h à 12h
(Secrétariat ouvert le matin au 05 63 33 52 50).
Le cabinet est fermé le mercredi après midi et certains samedi matin.
Vous pouvez joindre un médecin de garde de 20h à 8h ainsi que les weekends et les jours fériés au numéro 3966.

LE CABINET INFIRMIER

16 Grand Rue - 81630 SALVAGNAC
Tel: 05 63 40 55 33 - infirmieres.salva@wanadoo.fr
Lundi au jeudi: 8h15-13h15 - Vendredi: 8h15-12h15

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Bureau de Salvagnac · 2 Allées Jean Jaurès
Permanence de la Nouvelle Communauté d'Agglomération le jeudi 9h30-17h30 et vendredi 9h30-16h30
Pour les autorisations d'urbanisme le mercredi 9h30-12h30

Bureau à Castelnaud

Le foirail 81140 CASTELNAU DE MONTMIRAL
du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h00 - 17h30
Tél : 05 63 81 48 15 · severine.gaillard@ted.fr
› s'adresser à eux pour tous renseignements/réclamations sur les ordures ménagères et le tri sélectif
› s'adresser à eux (service SPANC) pour l'assainissement autonome, installation nouvelle ou mise aux normes

CORRESPONDANTE DE LA DÉPÊCHE

Pauline CAUHEPE – 07.68.44.54.95 – caupauline@live.fr

RECENSEMENT MILITAIRE (obligatoire)

Des jeunes ayant 16 ans (ou leurs parents) doivent venir en Mairie pour la délivrance de l'Attestation de Recensement (nécessaire à l'inscription pour certains examens...)

CHAMBRE DE COMMERCE

Si vous êtes intéressés par la visite d'un conseiller d'entreprises, vous pouvez contacter le secrétariat du service « commerce » au 05 63 49 48 47 pour organiser un rendez-vous individuel.

PERMANENCE SOCIALE DE GAILLAC

Maison du Conseil Général
Permanence sociale sur rendez vous au 05 63 81 21 81
Lieu et horaires des permanences.
Gaillac – lundi, mercredi et vendredi - 10, 12 rue Gaubil
Lisle sur Tarn - mardi, jeudi - 7 rue Chambre de l'Edit

HORAIRES DE L' OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme de Salvagnac est fermé pour la saison hivernale. **Office de tourisme de Gaillac** : 05 63 57 14 65
www.tourisme-vignoble-bastides.com

GENDARMERIE NATIONALE

Planning des brigades.
Communauté de brigades de Rabastens
La brigade de Rabastens, siège de la COB, est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel : 05 63 33 68 15.
cob.rabastens@gendarmerie.interieur.gouv.fr
La brigade de Lisle sur Tarn est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.
Tel. 05 63 33 68 30.
La brigade de Salvagnac est ouverte le mercredi, de 8h à 12h - Tel. 05 63 33 68 35

**RESEAU TRANSPORT REGIONAL - HORAIRES DES CARS
LIGNE 921 – MONTAUBAN ALBI**

Six fois par jour en semaine et deux fois le dimanche, des rotations de bus permettent de se rendre à Montauban ou Albi à partir de l'embranchement RD999 / route de Saint Pierre (Abri bus).
www.mobimipy.fr

Dimanche 10 Décembre 2017

Noël

en Pays Salvagnacois



De 10 h à 13 h
à SALVAGNAC

Marché de Noël

Promenade en calèche

Autour du village
En compagnie du PÈRE NOËL



MANIFESTATIONS GRATUITES

Organisées par:

Le Centre Communal d'Action Sociale
Avec le concours de la Communauté Britannique Salvagnacoise

Inspiré par nos aïeux - Ne pas faire en la voie publique